



Luxembourg, le 27 juillet 2016

Monsieur Mars DI BARTOLOMEO
Président de la Chambre des Députés
LUXEMBOURG

Monsieur le Président,

J'ai l'honneur de vous informer que, conformément à l'article 80 de notre Règlement interne, je souhaite poser la question parlementaire suivante à Monsieur le Ministre du Développement durable et des Infrastructures:

« Il me revient que la ligne 332 (Esch / Belval – Dippach – Arlon) serait supprimée à partir du 1^{er} août 2016. Cette décision aurait été prise suite à des comptages des passagers ayant révélé une utilisation peu importante des capacités des bus en question.

C'est pourquoi j'aimerais poser les questions suivantes à Monsieur le Ministre du Développement durable et des Infrastructures:

- Monsieur le Ministre peut-il confirmer ces informations ?*
- Quelles mesures ont été effectuées afin d'informer le public de cette nouvelle offre de bus ?*
- Est-il en mesure de fournir les détails des études ayant mené à cette décision (période d'observation et méthodologie) ?*
- Monsieur le Ministre ne juge-t-il pas une telle décision précoce vu que la ligne n'est même pas encore en service pendant 12 mois ?*
- Un tracé alternatif pourrait-il inciter davantage de personnes à opter pour le bus ?*
- Est-ce que d'autres lignes de bus verront également leur fin de service dans les prochains mois ? »*



DEMOKRATESCH
PARTEI

Chambre des Députés
Groupe Parlementaire

9, rue du St. Esprit
B.P. 510
L-2015 Luxembourg

Tel. : 22 41 84 1
Fax : 47 10 07

dp@dp.lu
www.dp.lu

Veillez croire, Monsieur le Président, en l'expression de ma très haute considération.



Max HAHN
Député



**DEMOKRATESCH
PARTEI**

Chambre des Députés
Groupe Parlementaire

9, rue du St. Esprit
B.P. 510
L-2015 Luxembourg

Tel. : 22 41 84 1
Fax : 47 10 07

dp@dp.lu
www.dp.lu



CHAMBRE DES DÉPUTÉS
GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG

Dossier suivi par Christian Alff
Service des séances plénières et
secrétariat général
Tél : 466.966.223
Fax : 466.966.210
e-mail : calff@chd.lu

Monsieur Fernand Etgen
Ministre aux Relations avec le Parlement
Luxembourg

Luxembourg, le 27 juillet 2016

Objet : Question parlementaire n° 2254 du 27.07.2016 de Monsieur le Député Max Hahn

Monsieur le Ministre,

J'ai l'honneur de vous communiquer par la présente la question parlementaire sous objet.

Je vous prie de bien vouloir me faire parvenir la réponse du Gouvernement dans le délai d'un mois afin que je puisse la faire publier avec la question au compte rendu.

Veuillez agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de mes sentiments les plus distingués.

Mars Di Bartolomeo
Président de la Chambre des Députés